

DOSSIER DU TRIMESTRE**DES JEUNES DANS LA FILIÈRE BOIS
C'EST LA PÉNURIE ! ET POURTANT,
IL EN EXISTE DES PASSIONNÉS !**

De l'enquête menée avec la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges (FWMB), que nous avons présentée dans les Infos de RND du troisième trimestre 2021, deux éléments retenaient notre attention. Tout d'abord les inquiétudes des entreprises de la construction bois, de la menuiserie et de l'ébénisterie qui ne trouvent pas de personnel qualifié sur le marché du travail. Cette situation ne cesse de s'aggraver et ce, malgré les efforts de sensibilisation aux métiers du bois.

Ensuite, la FWMB observe une inversion de la pyramide des âges dans le secteur de la construction où il y a plus de pensionnés restants actifs que de jeunes entrants.

Pourquoi les jeunes ne s'intéressent-ils pas à ces métiers que l'on qualifie pourtant d'avenir ? Nous présentons dans ce dossier des éléments de réponse avant de donner la parole aux jeunes.



Colin Hosselet,
charpentier

Tous deux travaillent ensemble chez Chimsco à Achêne. *« A la fin de mes études professionnelles en menuiserie, j'ai effectué une formation CEFA de 10 mois. Cette formation s'effectuait en alternance, trois jours à l'école et deux jours en entreprise »,* nous explique Colin. *« J'ai fait ma formation dans le Groupe Chimsco en tant que charpentier et cela m'a tout de suite plu. A la fin de ma formation, l'entreprise m'a proposé un contrat que j'ai accepté.*

Même si le métier est physique, j'adore le travail manuel, et puis le bois est tellement chaleureux et agréable à travailler ! ».

Matthew, lui, poursuivait son écolage dans l'enseignement technique quand, à l'âge de 15 ans, il a trouvé sa voie. *« Et de manière assez surprenante »* nous dit-il *« à la base, je voulais être couvreur, mais en visionnant des vidéos et en naviguant sur internet et les sites présentant les formations en alternance, j'ai découvert le métier de charpentier. Je me suis donc inscrit à une formation de l'IFAPME. Après trois années d'apprentissage, j'ai signé mon contrat dans l'entreprise où je faisais mon stage ».*



Matthew Melchior,
charpentier

« Outre le fait d'apprendre le métier dès le plus jeune âge, ces formations permettent aux apprentis de recevoir une petite rétribution financière, et ça c'est assez sympa » sourit Colin. *« C'est vrai »,* poursuit Matthew, *« on a commencé en bas l'échelle et on l'a grimpée. Après les trois années d'apprentissage, à 18 ans, on perçoit déjà un salaire comme une personne qui terminerait ses études ».* Tous deux s'accordent pour dire qu'ils ne changeraient rien dans leur parcours. *« Si j'avais une recommandation à donner aux jeunes »* nous, dit Colin, *« je les encouragerais à se lancer en contrat d'apprentissage ».*

